Bruno FONTALIRAND
Directeur général

Pas de Calais Habitat
4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex

Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20231208-6862-DE-1-1
Date de télétransmission : 13/12/2023
Date de réception préfecture : 13/12/2023

Acte certifié exécutoire

PAS DE CALAIS HABITAT
Office Public de l'Habitat

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 8 DÉCEMBRE 2023

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Monsieur COTTIGNY, Monsieur LEROY, Madame AIT-CHIKHEBBIH, Madame DUHEN, Monsieur MALFAIT, Monsieur MELLICK, Madame ROSSIGNOL.

GIVENCHY EN GOHELLE - 1 rue Jules Ferry Révision du prix de vente d'un logement

Direction générale
Rapporteur : M. FONTALIRAND Bruno

Par délibération du 25 juin 2021, le Bureau du Conseil d'administration a décidé la vente du logement sis à Givenchy-en-Gohelle – 1 rue Jules Ferry au prix de 91 000 euros, au profit de Monsieur et Madame COUDRON, locataires en place. Ce logement a été repris dans la liste récapitulative des biens ayant fait l'objet d'une délibération décidant la vente, sous compromis ou dont l'offre a été acceptée antérieurement au 1er septembre 2022 et dont la vente peut ainsi être poursuivie jusqu'à son terme, arrêtée par délibération du Bureau en date du 09 septembre 2022.

Toutefois, lors de la mise en œuvre du découpage foncier du terrain, il est apparu que le terrain sur lequel se trouvait le programme dont fait partie ce logement, n'appartenait pas à Pas-de-Calais habitat.

Par délibération du 20 janvier 2023, le Bureau du Conseil d'administration a décidé la régularisation foncière de la situation par l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée AE n°722 sur laquelle se situe le logement moyennant le prix de 55 000 euros, prix fixé par les Domaines.

I - PRIX DE VENTE

À ce jour, suite à l'acquisition du terrain réalisée le 11 avril 2023, il est proposé d'imputer sur le prix de vente du logement et au prorata des m², une somme correspondant à la valeur foncière.

Il est donc proposé de céder le logement au prix minimum de 104 044 euros, dont 13 044 euros au titre du terrain.

Par mail en date du 1er décembre 2023, Monsieur et Madame COUDRON ont confirmé leur souhait d'acquisition du logement sis à Givenchy-en-Gohelle – 1 rue Jules Ferry au nouveau prix de 104 044 euros.

Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable du logement sera de 26 038.25 euros et le capital restant dû sera de 10 981.15 euros.

II - DECLARATION FISCALE

Pas-de-Calais habitat est soumis à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206 1. du CGI mais partiellement exonéré de l'impôt par les articles 207 1. 4°, 208 6° et 210 E dudit Code.

Pour ces déclarations, Pas-de-Calais habitat est immatriculé auprès de la Direction des Grandes Entreprises (D.G.E.) 6, 8 rue Courtois à Pantin (93505).

*****

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- ✓ révisent le prix de vente du logement sis à GIVENCHY-EN-GOHELLE - 1 rue Jules Ferry, au prix minimum de 104 044 euros.
  Les frais d'actes de vente seront à la charge de l'acquéreur.

- ✓ autorisent le Directeur général, ou toute personne habilitée, à fixer définitivement les clauses, charges et conditions de l'acte à régulariser et à le signer.

Décision adoptée à l'unanimité